



COMMUNE DE BOUIN COMPTE-RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 MARS 2014

Nombre de Conseillers

- en exercice : 18

- présents : 12

- votants : 14

L'an deux mille quatorze le 11 MARS à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOUIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves GAGNEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05 MARS 2014.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GAGNEUX Jean-Yves (Maire), Mmes ROBARD Marie-Jo (1^{ère} Adjointe), BOUNET Martine (2^{ème} Adjointe), MM. GUITTONNEAU Joël (3^{ème} Adjoint), BALDAU Patrice (4^{ème} Adjoint), BILLON Christian (5^{ème} Adjoint), Mme PILLET Sarah, M. DEVINEAU Jean-Yves, Mme VINCENT Nadine, M. LAMBERT Joseph, Mme LABAYE Pascale, M. BUGEAUD Jean-Luc.

ÉTAIENT REPRESENTES : M. de METZ Maurice (Pouvoir à M. GAGNEUX), M. MARTIN Alain (Pouvoir à Mme ROBARD).

ÉTAIENT ABSENTS : M. PADIOLLEAU Yvon, Mmes CHAGNEAU Laurence, BERTRAND Elisabeth, LUSSEULT Lucie.

Mme ROBARD Marie-Jo a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2014.

AFFAIRES FINANCIERES:

2. EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013
3. EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013
4. AFFECTATION DES RESULTATS 2013
5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014
6. EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

AFFAIRES GENERALES:

7. SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD LOIRE – MODIFICATION DES STATUTS.

AFFAIRES FONCIERES:

8. REGULARISATION DE LA CESSION DE L'AIRE D'ACCUEIL AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DU GOIS ».
9. REGULARISATION DE LA CESSION DE L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DU GOIS ».

URBANISME :

10. INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – DIFFUSION DES DONNEES RELATIVES AUX INVENTAIRES COMMUNAUX.

CR DES DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE:

11. DPU.

12. DECISIONS.

13. **QUESTIONS DIVERSES**

DECES DE LEON LONGEPEE – CONSEILLER MUNICIPAL

Un courrier a été adressé à Monsieur le Sous-Préfet l’informant du décès de Monsieur Léon LONGEPEE, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Sous-Préfet adressant ses condoléances ainsi qu’à sa famille.

Monsieur le Maire – en mémoire de Monsieur Léon LONGEPEE – demande une minute de silence.

AJOUT POINTS A L’ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’il serait opportun de rajouter deux points à l’ordre du jour :

AFFAIRES FINANCIERES :

- ▣ RENOUELEMENT DE L’AIDE FINANCIERE ATTRIBUEE DANS LE CADRE DE L’ECO-PASS
- ▣ ASSAINISSEMENT – REPARATION RESEAU EAUX USEES – RUE DU PORT DU BEC – REMBOURSEMENT DES FRAIS PAR LA COMMUNE DE BEAUVOIR SUR MER – CONVENTION.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal accepte, à l’unanimité, de rajouter ces points à l’ordre du jour.

1. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2014**

Il est proposé au Conseil d’approuver le procès-verbal de la séance du 27 JANVIER 2014

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité des membres présents à la séance du 27 Janvier 2014, le procès verbal.

AFFAIRES FINANCIERES:

PRESENTATION DE L'ANALYSE FINANCIERE

Monsieur CENAC indique que la situation financière de la Commune est tout à fait satisfaisante, pas de déséquilibre, autofinancement de bon niveau, charges de la dette maîtrisées, encours de bon niveau par rapport à l'autofinancement et la Commune a de bonnes marges de manœuvres pour de futurs investissements.

Les Bases fiscales de 2014 évoluent très faiblement de 1.6%, compte tenu du peu de constructions nouvelles sur la Commune. Les bases ont subi une revalorisation par l'État de 0.9%.

Monsieur le Maire remercie Monsieur CENAC – Trésorier de Beauvoir sur Mer – qui a présenté l'analyse financière des comptes de 2013.

2. EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013

2-1- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 - BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

2-2- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 - BUDGET ANNEXE « POLDERS »

2-3- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Conseil Municipal :

♦ **DÉCLARE, à l'unanimité (main levée) que les comptes de gestion du Budget Principal, des Budgets annexes « Polders » et « Assainissement » dressés pour l'exercice 2013 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

3. EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

PRESIDENCE ASSUREE AU MOMENT DU VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS : MADAME ROBARD MARIE-JO

3-1- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

A l'unanimité – main levée - (Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote) :

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION	Résultat Antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de Clôture
FONCTIONNEMENT			
Recettes		2 314 690,68 €	
Dépenses		1 716 220,73 €	
	614 232,64 €	598 469,95 €	1 212 702,59 €
INVESTISSEMENT			
Recettes		1 340 348,05 €	
Dépenses		1 182 897,25 €	
	-531 795,53 €	157 450,80 €	-374 344,73 €
RESTES A REALISER			
Recettes		52 346,20 €	
Dépenses		318 072,81 €	
SOLDE DES RAR		-265 726,61 €	-265 726,61 €

3-2- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET ANNEXE « POLDERS »

A l'unanimité – main levée - (Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote) :

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION	Résultat Antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de Clôture
FONCTIONNEMENT			
Recettes		59 912,74 €	
Dépenses		37 168,00 €	
	57 787,98 €	22 744,74 €	80 532,72 €
INVESTISSEMENT			
Recettes		43 501,67 €	
Dépenses		4 281,68 €	
	69 658,30 €	39 219,99 €	108 878,29 €

3-3- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

A l'unanimité – main levée - (Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote) :

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION	Résultat Antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de Clôture
FONCTIONNEMENT			
Recettes		114 081,60 €	
Dépenses		69 468,41 €	
	266 797,01 €	44 613,19 €	311 410,20 €
INVESTISSEMENT			
Recettes		102 958,36 €	
Dépenses		39 708,07 €	
	131 081,52 €	63 250,29 €	194 331,81 €

MONSIEUR LE MAIRE REPREND LA PRESIDENCE DE LA SEANCE

4. AFFECTATION DES RESULTATS 2013.

4-1- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013 – BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 du BUDGET PRINCIPAL :

- × statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.
- × constatant que le compte financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de **1 212 702,59 €**.

Décision du Conseil :

Affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- ▣ À l'exécution du virement à la section d'investissement (au compte R1068) 640 071.34€
- ▣ À la section de fonctionnement (au compte R002) 572 631.25€

**4-2- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013 – BUDGET ANNEXE
« POLDERS »**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 du BUDGET ANNEXE « POLDERS » :

- × statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.
- × constatant que le compte financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de **80 532.72 €**.

Décision du Conseil :

Affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- ▣ À la section de fonctionnement (au compte R002) 80 532.72 €

**4-3- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013 – BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT »**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 du BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » :

- × statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.
- × constatant que le compte financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de **311 410.20 €**.

Décision du Conseil :

Affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- ▣ À la section de fonctionnement (au compte R002) 311 410.20 €.

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Monsieur le Maire présente les éléments reçus le 06 mars 2014 concernant la notification des bases d'imposition de 2014 et propose de maintenir les taux de 2013 en 2014.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition et fixe les taux suivants :

TAXES	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Maintien des Taux En 2014	Produit correspondant
Taxe d'habitation	2 774 000	21,68%	601 403 €
Taxe foncière bâti	1 906 000	13,31%	253 689 €
Taxe foncière non bâti	216 200	49,58%	107 192 €
Contribution foncière des entreprises (CFE)	360 300	22,28%	80 275 €
PRODUIT FISCAL ATTENDU			1 042 559 €

6. EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de budgets 2014.

6-1- EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Cpte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits BP 2014	Cpte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Crédits BP 2014
OPERATIONS REELLES					
Gestion des services					
011	Charges à caractère général	746 172,00 €	013	Atténuation de charges	28 704,61 €
012	Charges de personnel & Frais assimilés	560 000,00 €	70	Produits des Services	65 242,32 €
65	Charges de gestion courante	303 761,36 €	73	Impôts & Taxes	1 190 154,00 €
			74	Dotations & participations	790 849,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	16 470,00 €
	Total dépenses de gestion des services	1 609 933,36 €		Total recettes de gestion des services	2 091 419,93 €
66	Charges financières	58 123,21 €	76	Produits financiers	4,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	77	Produits exceptionnels	7 228,58 €
022	Dépenses Imprévues	6 000,00 €			
	Total des dépenses réelles de l'exercice	1 677 056,57 €		Total des recettes réelles de l'exercice	2 098 652,51 €
OPERATIONS D'ORDRE					
023	Virement à la section d'investissement	918 823,26 €			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	500,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	75 903,93 €	043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
	Total dépenses d'ordre	994 727,19 €		Total des recettes d'ordre	500,00 €
			002	Résultat reporté	572 631,25 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	2 671 783,76 €		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 671 783,76 €

Cpte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REPORTS au 31/12/13	CREDITS 2014	TOTAL RAR + BP
OPERATIONS REELLES				
20421	Subventions d'équipement versées - Habitat	0,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
20421	Total Subventions d'équipement versées	0,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
OPERATIONS D'EQUIPEMENT				
		318 072,81 €	1 539 750,00 €	1 857 822,81 €
011	Cimetière	5 860,40 €	10 000,00 €	15 860,40 €
013	Matériels	4 066,40 €	37 000,00 €	41 066,40 €
015	Travaux Église	14 492,21 €	2 000,00 €	16 492,21 €
017	Mairie	17 729,65 €	7 500,00 €	25 229,65 €
018	Éclairage Public-Effacts Réseaux BT et FT	0,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
020	Salle de l'Enclos	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
036	Services Techniques	0,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
061	Pôle Scolaire	5 708,13 €	20 000,00 €	25 708,13 €
065	Voirie	217 316,24 €	480 000,00 €	697 316,24 €
070	Réserve Foncière	0,00 €	52 000,00 €	52 000,00 €
071	Complexe sportif	7 285,03 €	250,00 €	7 535,03 €
073	POS - REVISION (PLU)	22 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €
076	Maison de la Santé	19 177,75 €	760 000,00 €	779 177,75 €
078	Le Bailly	4 437,00 €	0,00 €	4 437,00 €
		318 072,81 €	1 545 250,00 €	1 863 322,81 €
1641	Emprunts en Euros - remb capital	0,00 €	151 790,71 €	151 790,71 €
165	Dépôts et cautionnements	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	0,00 €	151 790,71 €	151 790,71 €
261	Titres de Participation (SPL)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	0,00 €	151 790,71 €	151 790,71 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	318 072,81 €	1 697 040,71 €	2 015 113,52 €
OPERATIONS D'ORDRE				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	500,00 €	500,00 €
	Total dépenses d'ordre	0,00 €	500,00 €	500,00 €
D001	Résultat reporté	0,00 €	374 344,73 €	374 344,73 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	318 072,81 €	2 071 885,44 €	2 389 958,25 €

Cpte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REPORTS au 31/12/13	CREDITS 2014	TOTAL RAR + BP
OPERATIONS REELLES				
16	Emprunt	0,00 €	319 577,27 €	319 577,27 €
1641	Réalisation emprunt	0,00 €	319 077,27 €	319 077,27 €
165	Dépôts et cautionnement	0,00 €	500,00 €	500,00 €
13	SUBVENTIONS SUR OPERATIONS D'EQUIPEMENT	52 346,20 €	57 336,25 €	109 682,45 €
011	Cimetière	0,00 €	0,00 €	0,00 €
013	Matériels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
015	Travaux Église	52 346,20 €	0,00 €	52 346,20 €
017	Mairie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
018	Éclairage Public-Effacts Réseaux BT et FT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Pavillon	0,00 €	0,00 €	0,00 €
036	Services Techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
061	Pôle Scolaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
065	Voirie	0,00 €	11 424,00 €	11 424,00 €
070	Réserve Foncière	0,00 €	0,00 €	0,00 €
071	Complexe sportif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
073	POS - REVISION (PLU)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
076	Maison de la Santé	0,00 €	45 912,25 €	45 912,25 €
078	Le Bailly	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	52 346,20 €	376 913,52 €	429 259,72 €
10222	FCTVA	0,00 €	312 000,00 €	312 000,00 €
10223	TLE	0,00 €	5 900,00 €	5 900,00 €
10226	Taxe d'aménagement	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT (affectation résultat 2013)	0,00 €	640 071,34 €	640 071,34 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	0,00 €	965 971,34 €	965 971,34 €
024	PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	965 971,34 €	965 971,34 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	52 346,20 €	1 342 884,86 €	1 395 231,06 €
OPERATIONS D'ORDRE				
021	<i>Virt de la section de fonctionnement</i>	0,00 €	918 823,26 €	918 823,26 €
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>	0,00 €	75 903,93 €	75 903,93 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	75 903,93 €	75 903,93 €
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	994 727,19 €	994 727,19 €
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	52 346,20 €	2 337 612,05 €	2 389 958,25 €

6-2- EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET ANNEXE « POLDERS »

Cpte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits BP 2014	Cpte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Crédits BP 2014
			OPERATIONS RELLES		
			Gestion des services		
			70	Ventes	35 134,00 €
6042	Prestations de Services (Éclusier)	36 000,00 €	7021	Fauchages	934,00 €
60612	Électricité sur Écluses	1 000,00 €	70688	Remb frais éclusier et électricité	34 200,00 €
60632	Fournitures petit équipement	500,00 €			
61521	Entretien de Terrains	0,00 €	75	Autres produits de gestion courante	23 750,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers (écluses)	95 886,72 €	752	Revenus des immeubles	23 750,00 €
6156	Maintenance Écluses	0,00 €	dont	Cap Ostréa - Projet Vente (1/2)	0,00 €
6231	Annonces et insertions (marché gestion des écluses)	0,00 €		REVE	3 200,00 €
63512	Taxes foncières	3 500,00 €		SNC PARC EOLIEN	8 800,00 €
6281	Cotisation au groupement d'employeur	30,00 €		Location Lagune Chasse	750,00 €
6541	Admission en non-valeur	1 500,00 €		Location IFREMER	1 500,00 €
				Locations terrains agricoles	9 500,00 €
	Total dépenses de gestion des services	138 416,72 €		Total recettes de gestion des services	58 884,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	77	Autres produits exceptionnels	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00 €	773	Mandats annulés sur exercice antérieurs	0,00 €
	Total des dépenses réelles de l'exercice	139 416,72 €		Total des recettes réelles de l'exercice	58 884,00 €
			OPERATIONS D'ORDRE		
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €			
042	Dotations aux amortissements	0,00 €			
	Total dépenses d'ordre	0,00 €		Total des recettes d'ordre	0,00 €
			002	Résultat reporté	80 532,72 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	139 416,72 €		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	139 416,72 €

Cpte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2014	Cpte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2014
			OPERATIONS REELLES		
2313	Travaux Réparation ponts 3 et 7 et écluse Fabrication et pose de 4 clapets - La Louippe	184 632,94 €	1641	Emprunt	0,00 €
				Recettes d'équipement	0,00 €
			10222	FCTVA	0,00 €
2764	Prise en charge vente échelonnée (Cap'Ostréa)	208 389,87 €	1068	Excédents de fonctionnement affectation	0,00 €
2764	Prise en charge vente échelonnée (Vendée naissain)	146 745,02 €	2764	Créances sur particuliers	43 010,00 €
2118	Échange Commune / Cap'Ostréa	1 268,86 €	2764	Créances sur particuliers (ventes échelonnées Vendée Naissain et Cap'Ostréa) 2014	35 513,51 €
2118	Frais de bornage (cessions Vendée Naissain- CAP'OSTREA	1 500,00 €	024	Produits des cessions (Cap'Ostréa)	208 389,87 €
			024	Produits des cessions (Vendée Naissain)	146 745,02 €
				Recettes Financières	433 658,40 €
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	542 536,69 €		TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	433 658,40 €
			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
	Total dépenses d'ordre	0,00 €		Total des recettes d'ordre	0,00 €
001	Résultat reporté	0,00 €	001	Résultat reporté	108 878,29 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	542 536,69 €		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	542 536,69 €

6-3- EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Cpte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits BP 2014	Cpte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits BP 2014
			OPERATIONS REELLES		
	Dépenses	315 418,15 €		Ressources propres externes	64 057,30 €
203	Frais d'études (Étude diagnostic)	27 600,00 €	1313	Subvention DEPARTEMENT - Étude diagnostic	2 276,60 €
2312	Travaux	274 963,01 €	13111	Subvention AGENCE DE L'EAU - Étude Diagnostic	11 383,00 €
1641	Remboursement capital des emprunts	12 855,14 €	2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA (2014 sur étude)	4 600,00 €
			2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA(2014)	45 797,70 €
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	315 418,15 €		TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	64 057,30 €
			OPERATIONS D'ORDRE		
040	Opérations de transfert entre sections	8 277,04 €	040	Opérations de transfert entre sections	65 306,08 €
13911	Amortissements subventions	8 277,04 €	2812	Amortissements	6 363,49 €
			28158	Amortissements	58 942,59 €
041	Opérations Patrimoniales	50 397,70 €	041	Opérations Patrimoniales	50 397,70 €
2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA (2014 sur étude)	4 600,00 €	203	TVA sur frais d'études (2014)	4 600,00 €
2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA (2014)	45 797,70 €	2312	TVA Sur Travaux (2014)	45 797,70 €
	Total dépenses d'ordre	58 674,74 €		Total des recettes d'ordre	115 703,78 €
001	Résultat reporté	0,00 €	001	Résultat reporté	194 331,81 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	374 092,89 €		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	374 092,89 €

Cpte	DEPENSES D'EXPLOITATION	Crédits BP 2014	Cpte	RECETTES D'EXPLOITATION	Crédits BP 2014
OPERATIONS RELLES					
Gestion des Services					
011	Charges à caractère général	355 848,44 €	70	Ventes	105 000,00 €
615	Entretien et réparations	354 848,44 €	704	Travaux (Taxe de Raccordement)	3 000,00 €
622	Rémunérations - Honoraires	1 000,00 €	70611	Redevance d'assainissement collectif	102 000,00 €
065	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €			
6541	Créances admises en non valeur	1 000,00 €			
	Total dépenses de gestion des services	356 848,44 €		Total recettes de gestion des services	105 000,00 €
66	Charges financières	2 532,72 €			
66111	Intérêts	2 532,72 €	77	Autres produits exceptionnels	0,00 €
	Total des dépenses réelles de l'exercice	359 381,16 €		Total des recettes réelles de l'exercice	105 000,00 €
OPERATIONS D'ORDRE					
042	Opérations de transfert entre sections		042	Opérations de transfert entre sections	
6811	Dotations aux amortissements	65 306,08 €	777	Amortissements subventions	8 277,04 €
	Total dépenses d'ordre	65 306,08 €		Total des recettes d'ordre	8 277,04 €
			002	Résultat reporté	311 410,20 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	424 687,24 €		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	424 687,24 €

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les budgets primitifs 2014.

7. RENOUELEMENT DE L'AIDE FINANCIERE ATTRIBUEE DANS LE CADRE DE L'ECO-PASS

La Commune a décidé, par délibération N°DCM-2013-09-074 en date du 24 septembre 2013, de mettre en œuvre une aide financière dans le cadre du dispositif « ECO-PASS ».

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler cette aide forfaitaire de 3000 € attribuée par la Commune à hauteur de 1500 € et de 1500 € par le Conseil Général de la Vendée.

Une prime complémentaire de 1500 € peut être versée par le Conseil Général aux ménages en accession directe à la propriété d'un logement neuf sur une parcelle inférieure ou égale à 500 m².

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce renouvellement d'aide à compter de 2014.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'aide financière « éco-Pass » .

8. AFFAIRES FINANCIERES - ASSAINISSEMENT – REPARATION RESEAU EAUX USEES – RUE DU PORT DU BEC – REMBOURSEMENT DES FRAIS PAR LA COMMUNE DE BEAUVOIR SUR MER – CONVENTION.

Le réseau eaux usées – Rue du Port du Bec à l'Epoids – a subi des dégradations importantes dues à la présence d'H₂S dans les canalisations provenant des regards et du poste de refoulement situés sur Beauvoir.

Dans l'attente de la remise en état du réseau eaux usées, la SAUR – titulaire du contrat d'affermage – a pris les mesures nécessaires afin que les effluents de la Commune de Beauvoir puissent continuer à être rejetés dans la station d'épuration de l'Epoids à Bouin (Pompasse, mise en place d'un groupe électrogène, signalisation ...).

Compte tenu de l'urgence de ces travaux, une consultation a été organisée. Trois sociétés ont répondu.

La Commune de Beauvoir sur Mer a donné son accord afin que l'ensemble des frais soit remboursé à la Commune de BOUIN.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au Maire afin de signer la convention financière qui sera établie avec la Commune de BEAUVOIR SUR MER et tous documents liés à cette affaire.

AFFAIRES GENERALES:

9. SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD LOIRE – MODIFICATION DES STATUTS - ADHESION DE LA COMMUNE DU PELLERIN

Le Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud de La Loire (SAH), par courrier du 03 mars 2014, sollicite l'avis du Conseil Municipal sur la modification de ses statuts, approuvée par délibération du Comité Syndical lors de la séance du 13 Février 2014.

Cette modification statutaire porte sur la demande d'adhésion de la Commune du Pellerin et de ce fait, sur l'extension du périmètre du Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud de La Loire (SAH).

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud de la Loire.

AFFAIRES FONCIERES:

10. REGULARISATION DE LA CESSION DE L'AIRE D'ACCUEIL AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DU GOIS ».

En 2000, le SIVOM devenu CdC du Marais Breton Nord, a réalisé le bâtiment de l'Aire d'accueil de Bouin. Ces travaux, d'un montant de 240 000 euros, étaient destinés à valoriser les atouts touristiques du canton et accueillir le point I et l'Office de tourisme.

Par délibération en date du 23 mai 2001, la Commune de Bouin a mis à disposition de la CdC, par l'intermédiaire d'une convention de mise à disposition, les terrains de l'Aire d'accueil ainsi que celui attenant destiné à l'aménagement du marais salant.

Au regard des travaux envisagés, il est proposé de procéder une cession gratuite de ces terrains au profit de la COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DU GOIS » afin que la CdC soit pleinement propriétaire.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder gratuitement à la CDC « PAYS DU GOIS » les parcelles cadastrées section AC N° 46 pour 91a 21ca et N° 44 pour 95a 54ca.

11.REGULARISATION DE LA CESSION DE L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DU GOIS ».

Par délibération N°DCM-2012-06-050 en date du 05 Juin 2012, le Conseil Municipal avait accepté de mettre à disposition de la Communauté de Communes « Pays du Gois » le terrain nécessaire afin de réaliser l'extension de la Déchèterie de Bouin sur une partie du terrain sur lequel se situent les Services Techniques de la Commune.

Dans un souci de cohérence, il conviendrait que cette délibération soit rapportée, car elle prévoyait une mise à disposition et le terrain sur lequel se situe l'actuelle déchèterie avait fait l'objet d'une cession gratuite.

Décision du Conseil :

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder gratuitement à la CDC « PAYS DU GOIS » le terrain nécessaire à l'extension de la déchèterie à prendre dans la parcelle cadastrée AD N°22

URBANISME :

12.INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – DIFFUSION DES DONNEES RELATIVES AUX INVENTAIRES COMMUNAUX.

Conformément au SDAGE Loire-Bretagne, un inventaire des zones humides a été réalisé sur le territoire de la commune. Cet inventaire a ensuite été transmis à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf pour une validation qui a eu lieu le 02 Décembre 2013.

Cet inventaire est propriété de la commune mais dans un objectif de mutualisation des connaissances et de simplification des démarches, il est proposé que l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la baie de Bourgneuf soit également autorisée à diffuser les informations relatives à ces inventaires.

Décision du Conseil :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ↳ **AUTORISE l'ADBVBB à transmettre à toute personne qui en fera la demande et à mettre en ligne sur son site Internet l'atlas des zones humides de la commune au format pdf ;**
- ↳ **AUTORISE l'ADBVBB à transmettre aux structures publiques qui en font la demande les fichiers informatiques de géolocalisation des zones humides inventoriées (au format SIG) pour une utilisation, et le cas échéant une mise en ligne sur Internet, à une échelle correspondant à la précision du travail réalisé, à savoir au maximum 1/5000^{ème}.**

CR DES DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 – 4°
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision prise en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal le 05 Juillet 2011 :

13. DPU.

N° DIA	DATE DE RECEPTION DE LA DIA	NOM & Prénom	Nom du Mandataire	ADRESSE du Bien	SECTION	PARCELLE N°	SUPERFICIE	Date de la décision de la non préemption
2	07/02/2014	Consorts FERRIE	Me Valérie HUVELIN-ROUSSEAU - Rue du Pays de Monts - 85230 BOUIN	20 Rue de la Détente - L'Epoids	AM	72	239 m ²	19/02/2014
3	25/02/2014	M. et Mme COMIN André	Me Valérie HUVELIN-ROUSSEAU - Rue du Pays de Monts - 85230 BOUIN	24 Rue du Pays de Monts	AE	129	339 m ²	27/02/2014

Le Conseil Municipal en prend acte.

14. DECISIONS

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE BALAYAGE MECANISE DES CANIVEAUX, DES RUES ET DES PLACES DE LA COMMUNE DE BOUIN AVEC COVER SA						
DECISION N°	NATURE DES TRAVAUX	kilométrage	Forfait annuel HT	Forfait annuel TTC	Forfait mensuel HT	Forfait mensuel TTC
D-2014-03-006 du 10/03/2014	Date de prise d'effet de l'avenant : 1er février 2014					
	Échéance du contrat : 31/05/2016					
	Balayage mécanisé	282,18	8 366,64 €	9 203,30 €	697,22 €	766,94 €
	Plus-value en cas de kilométrage supplémentaire					
	Prix au km supplémentaire HT					29,65 €
	Nettoyage HP Trottoir sur demande					
	Prix de l'heure HT					101,91 €
	Nettoyage des avaloirs et interventions exceptionnelles sur demande					
Prix de l'heure HT					101,91 €	

AVENANT N°2 AU CONTRAT DE BALAYAGE MECANISE DES CANIVEAUX, DES RUES ET DES PLACES DE LA COMMUNE DE BOUIN AVEC COVER SA		
DECISION N°	BASE INITIALE DE REVISION	NOUVELLE BASE DE REVISION
D-2014-03-007 du 10/03/2014	Ko: « coefficient des charges salariales dans les Travaux Publics en province " - suppression de l'indice en juin 2013	ICHT-E: « Indice du coût horaire du travail dans les activités eau, assainissement, déchets et dépollution ».

TRAVAUX ECLUSE DE LA LOUIPPE - BUDGET ANNEXE POLDERS AMA SOUDURE		
DECISION N°	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT
D-2014-03-008 du 10/03/2014	Fabrication et pose de 4 clapets aluminium	7 032,86 €
	TOTAL HT	7 032,86 €
	TVA (20%)	1 406,57 €
	TOTAL TTC	8 439,43 €

SYDEV - REMPLACEMENT ARMOIRE DE COMMANDE - 2 RUE DU PAYS DE MONTS						
DECISION N°	NATURE DES TRAVAUX	Montant HT	Montant TTC	Base de Participation	Taux de Participation	Montant de la Participation
D-2014-03-009 du 10/03/2014	Éclairage Public	178,00 €	214,00 €	214,00 €	70,00%	150 €
TOTAL DE LA PARTICIPATION						150 €

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE - ATTRIBUTION DU MARCHE AU CABINET BOUISSET ARCHITECTES (MANDATAIRE DU GROUPEMENT)		
DECISION N°	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT
D-2014-03-010 du 10/03/2014	Montant prévisionnel des Travaux	489 850,00 €
	Taux de rémunération comprenant mission Base + EXE Partielle - Mission OPC	9,35%
	Forfait de rémunération provisoire HT	45 800,98 €
	TVA	9 160,20 €
	TOTAL TTC	54 961,18 €

REPARATION DU RESEAU EAUX USEES - RUE DU PORT DU BEC A L'EPOIDS ATTRIBUTION A LA SOCIETE COCA ATLANTIQUE		
DECISION N°	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT
D-2014-03-011 du 11/03/2014	Personnel (y compris heures sup et déplacement)	9 600,00 €
	Engins et camions	6 450,00 €
	Petits matériels et camionnette	1 800,00 €
	Dispositif de rabattement de nappe	6 430,00 €
	Consommables	650,00 €
	Fournitures	7 500,00 €
	Réfection de chaussée en enrobés à chaud	3 500,00 €
	Total HT	35 930,00 €
	TVA	7 186,00 €
	TOTAL TTC	43 116,00 €

Le Conseil Municipal en prend acte.

15. QUESTIONS DIVERSES

15.-1 TRIVALIS

- Remis une carte de situation des 71 déchèteries sur l'ensemble du département de la Vendée. Monsieur le Maire fait remarquer que le canton de Beauvoir est largement desservi en déchèterie avec ses deux déchèteries par rapport aux autres territoires et que cela a un coût et qu'il convient de transmettre cette information à la population.
- Projection d'un film sur les activités de Trivalis

15.-2 LABELLISATION « PETITE CITE DE CARACTERE »

- Une journée d'étude est programmée le mardi 18 mars 2014 afin de visiter la Commune de Bouin dans le cadre du dépôt du dossier afin de solliciter auprès de la commission d'homologation la labellisation « Petite Cité de Caractère ».

15.-3 COLLECTE DES DECHETS

- Les containers « verres » et « Journaux – magazines » initialement prévus près du Centre de secours vont être déplacés Boulevard de la Reynerie ; en effet, cet emplacement posait des problèmes de stationnement pour les véhicules des Sapeurs Pompiers.

15.-4 STATIONNEMENT REGLEMENTE LORS DES TEMPETES AU PORT DU BEC

- Interdiction de stationner sur le parking du Port du Bec lors des phénomènes météo (risques de submersions marines ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 45.

Le Maire,
Jean-Yves GAGNEUX

La secrétaire de séance
Marie-Jo ROBARD